



RIPOSTE A L'EPIDEMIE DE CORONAVIRUS AU CONGO

DATE DE NOTIFICATION DU 1 ^{ER} CAS	14 MARS 2020
DATE DE REPORTAGE	04 AVRIL 2020

I. FAITS SAILLANTS

- Décret 2020-101 du 03 avril 2020 portant réquisition du personnel de santé exerçant sur le territoire national aux fins de la riposte à COVID-19 ;
- Arrêté n° 5473 du 03 avril 2020 portant nomination des membres du Comité d'Experts ;
- Briefing des 12 directeurs départementaux des soins et services de santé sur les orientations relatives à la riposte à COVID-19.

II. SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE AU 3 avril 2020

Au niveau mondial :

- 972 303 cas confirmés dont 75 853 dans les 24 dernières heures ;
- 50 321 décès (taux de létalité de 5,2 %) dont 4 822 dans les 24 dernières heures.

En Afrique :

- 7 382 cas confirmés dont 746 dans les 24 dernières heures ;
- 286 décès (taux de létalité de 3,4 %) dont 54 dans les 24 dernières heures.

Au Congo :

- 45 cas confirmés et 12 transmissions locales (8 à Pointe- Noire et 4 à Brazzaville) ;
- 5 décès (taux de létalité de 11,1%).



Tableau 1 : Indicateurs de surveillance et de prise en charge des cas de COVID-19 au Congo du 14 mars au 03 avril 2020

Indicateurs	Nouveaux cas dans les 24 heures	Cumul à date	Observations
Nombre de cas confirmés	4	45	13 à Pointe- Noire et 32 à Brazzaville
Nombre de cas de transmission locale	1	12	8 à Pointe- Noire et 4 à Brazzaville
Nombre de contacts	35	330	Dont 185 en mer à Pointe- Noire
Nombre de contacts testés	35	155	
Nombre de contacts suivis	125	274	
Nombre de cas suspects	15	302	
Nombre de cas suspects testés	15	432	
Nombre de personnes testées	15	447	
Nombre de cas hospitalisés	0	12	
Nombre de cas suivis à domicile	0	28	
Nombre de cas graves	0	0	
Nombre cas modérés	0	0	
Nombre cas bénins	0	40	
Nombre de cas guéris	0	2	
Nombre de décès	3	5	
Nombre de cas évadés	0	0	
Nombre d’alertes	60	1 040	
Nombre de passagers en quarantaine	0	357	
Nombre de passagers libérés de la quarantaine	0	94	

III. MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE RIPOSTE

Leadership et Coordination :

- Briefing des 12 directeurs départementaux des soins et services de santé sur les orientations relatives à la riposte à COVID-19 ;
- Décret 2020-101 du 03 avril 2020 portant réquisition du personnel de santé exerçant sur le territoire national aux fins de la riposte à COVID-19 ;
- Arrêté n° 5473 du 03 avril 2020 portant nomination des membres du Comité d’Experts ;
- Briefing des 12 directeurs départementaux des soins et services de santé sur les orientations relatives à la riposte à COVID-19 ;



- Tenue des réunions quotidiennes de coordination présidées par Mme la Ministre chargée de la santé chaque jour de 8h à 9h.

Surveillance épidémiologique

- Investigation épidémique autour de nouveaux cas confirmés à Brazzaville et à Pointe-Noire ;
- Déploiement des équipes d'intervention rapide (EIR) pour les prélèvements et le transfert des malades dans les sites de prise en charge ;
- Transfert progressif des investigations autour des cas et de suivi des contacts aux districts sanitaires de Brazzaville ;
- Gestion des alertes : à ce jour, 1 040 alertes ont été reçues. Sur ces alertes, 432 ont été validées et prélevées ;
- Tenue des réunions quotidiennes de la commission ;

Points d'entrée

- Screening des passagers au niveau des points d'entrée dans le pays : contrôle de température à l'aide de thermo flashes, désinfection des mains et remplissage d'une fiche de suivi.

Laboratoire

- Depuis le 25 février, 447 échantillons ont été analysés au laboratoire national de santé publique par PCR ;
- Elaboration d'un manuel de procédures ;
- Organisation des réunions quotidiennes de la commission ;
- Disponibilité de 15 000 tests PCR ;
- Aucun test de dépistage rapide.

Prévention et contrôle des infections (PCI)

- Finalisation des procédures d'enterrement avec les pompes funèbres ;
- Obtention d'un accord pour l'enterrement au cimetière privé BOUKA ;
- Conception des procédures opérationnels standardisées sur la prévention et contrôle des infections ;
- Désinfection des services de gastroentérologie, d'urgence, de déchoquage et du site pavillonnaire ;
- Assistance des familles éprouvées ;
- Mobilisation du personnel de la Croix Rouge congolaise.

Prise en charge des cas

- Malades pris en charge : 40 cas confirmés sont pris en charge dans les sites de Brazzaville et de Pointe- Noire ;



- Quarantaine : 357 pensionnaires observent la quarantaine au niveau des sites de confinement dont 274 à Brazzaville et 83 à Pointe- Noire ;
- Elaboration d'un plan de formation du personnel des sites de prise en charge.

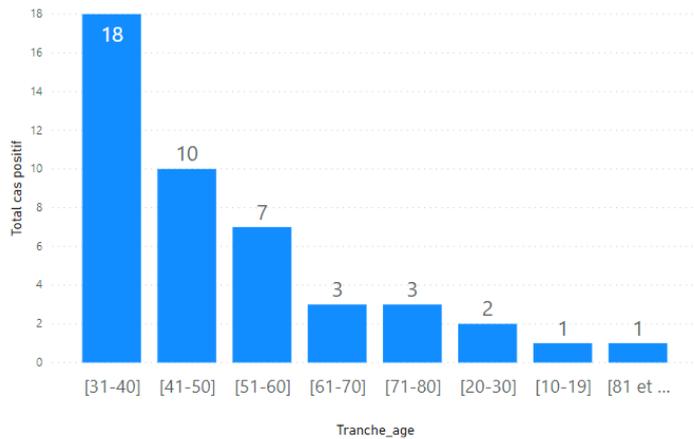


Figure 1: Répartition des cas positifs en fonction des tranches d'âges

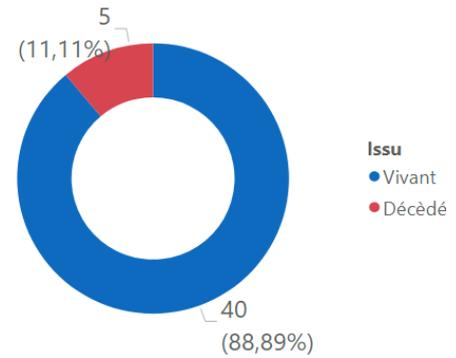


Figure 2: Répartition des cas positifs selon leur devenir

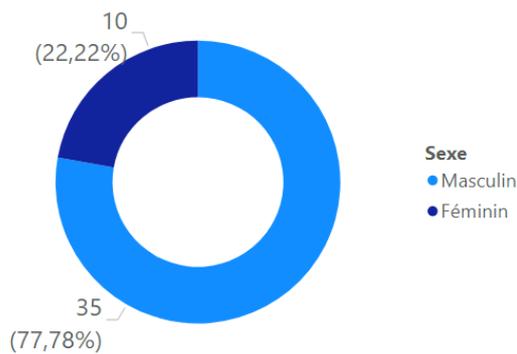


Figure 3: Répartition des cas positifs en fonction du sexe

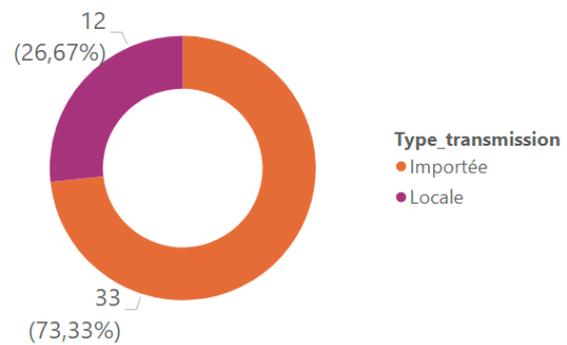


Figure 4: Répartition des cas positifs en fonction du mode de transmission

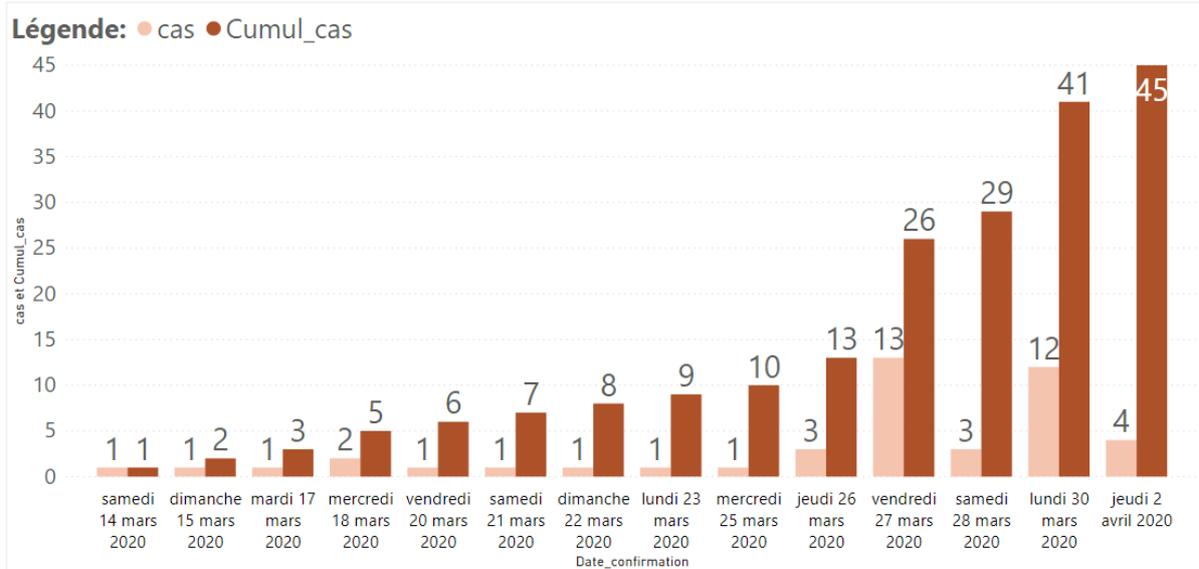
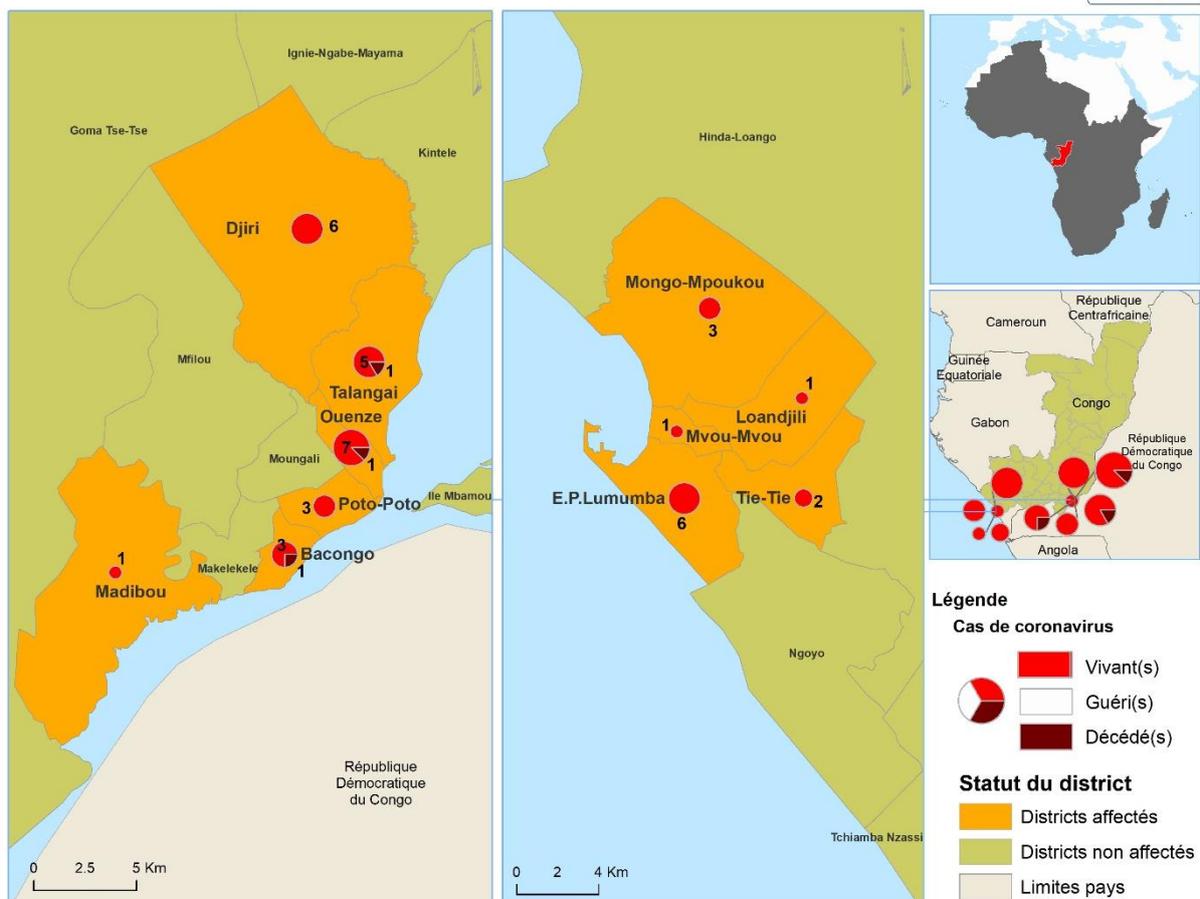


Figure 5: Courbe évolutive des cas positifs au COVID-19 au Congo

COVID-19 Distribution géographique des cas par district sanitaire





Communication des risques et engagement communautaire

- Boost de la page Facebook, du compte YouTube et du site internet du ministère en charge de la santé ;
- Placement et diffusion du sketch sur la prévention et quarantaine du COVID-19 dans les médias télévisés de Brazzaville : Télé Congo, DRTV et VOX TV ;
- Elaboration d'une stratégie de communication relative à la mise en œuvre des activités de sensibilisation durant le confinement ;
- Impression de kakemono en français, lingala et kituba destinés au Centre des Opérations d'Urgence de Santé Publique (COUSP).

Principaux défis à relever :

- Mobilisation des ressources humaines supplémentaires pour le suivi des cas et au niveau des portes d'entrée et des sites de prise en charge ;
- Prélèvement de tous les contacts dans les plus brefs délais ;
- Mobilisation générale pour un engagement communautaire intégrant tous les niveaux de la société ;
- Mobilisation des ressources additionnelles pour la préparation du pays ;
- Mobilisation des partenaires à soutenir les efforts de préparation du Gouvernement ;
- Organisation du système d'isolement des cas suspects ;
- Préparation des sites de prise en charge y compris le pré-positionnement des médicaments et autres produits médicaux.

Prochaines étapes

- Tenue de la réunion du comité technique ;
- Elaboration et adoption des plans de travail des commissions en impliquant tous les partenaires techniques et financiers ;
- Poursuite de la sensibilisation des autorités décentralisées et des communautés ;
- Amélioration des conditions de mise en isolement et de suivi des cas suspects ;
- Renforcement des capacités de collecte et d'expédition sécurisée des échantillons de tous les cas d'infections respiratoires aiguës sévères (IRAS) dans tous les hôpitaux de base et les hôpitaux généraux des secteurs publics, privés et confessionnels ;
- Equipement des sites dédiés à la prise en charge ;
- Finalisation de la base de données des voyageurs ;
- Formation des personnels de santé des formations sanitaires et des points d'entrée ;
- Renforcement de la surveillance épidémiologique à la sortie de Brazzaville, de Pointe-Noire et de l'entrée de Dolisie.



Pour plus d'information, contacter : secrétariat du COUSP au 3434

Pour le MSPPFIFD :

- Dr Jean Claude EMEKA, Point focal national RSI, emekamamina27@yahoo.fr
- Dr Jean-Médard KANKOU, Directeur de l'épidémiologie et de la lutte contre la maladie, jkankou@yahoo.fr

Pour l'OMS

- Dr Ernest DABIRE, Incident manager, dabireer@who.int
- Dr Rodrigue Magloire EYEMA, Consultant, eyroma2@gmail.com